



Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société EXCLUSIVE NETWORKS SA

Paris, le 6 janvier 2023

Au titre du contrat de liquidité confié par la société EXCLUSIVE NETWORKS SA à Kepler Cheuvreux, à la date du 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 42 884 titres
- 1 297 170.73 € en espèces

- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 594
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 569
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 52 495 titres pour 868 833.86 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 34 099 titres pour 581 675.77 €

Il est rappelé :

- que lors du dernier bilan du 30 juin 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 24 488 titres
 - 81 913.82 € en espèces

 - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 1 309
 - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 901
 - Volume échangé sur le semestre à l'achat : 58 101 titres pour 997 209.03 €
 - Volume échangé sur le semestre à la vente : 39 004 titres pour 679 043.48 €

- que lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 0 titres
 - 500 000.00 € en espèces

La mise en œuvre du présent bilan est réalisée conformément à la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.